

Modou Diagne Fada soulève des incohérences avec un gap de 200 milliards FCfa

Après 13 jours de marathon budgétaire, l'Assemblée nationale a bouclé, hier, la session ordinaire 2015 par l'examen des projets de budget du ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, des Dépenses communes. Mais aussi les projets de loi N° 20/2014 portant Loi de finances 2015 et celui de la loi N°24/2014 portant approbation du Programme triennal d'investissements publics (Ptip) 2015-2017. Au cours de cette séance où tous les projets ont été adoptés sans débats, des explications de vote ont été données par certains députés. Pour ce qui est de la Loi de finances 2015, le député Modou Diagne Fada soulève des incohérences par rapport à l'atteinte des objectifs fixés pour 2015 dans le cadre du Plan Sénégal émergent (Pse). Un argument léger, d'après son collègue Moustapha Diakhaté.

Le Président du groupe parlementaire des Libéraux et démocrates, Modou Diagne Fada, n'y est pas allé avec le dos de la cuillère pour remettre en cause les ambitions du président de la République, Macky Sall, et son régime pour l'atteinte des objectifs du Plan Sénégal émergent (Pse) fixés en 2015. Expliquant les raisons de son refus de voter le projet de Loi de finances pour l'année 2015, Modou Diagne Fada indique qu'il y a tellement de problèmes dans ce budget qu'il ne pourrait pas le voter. D'après lui, il y a un gap de plus de 200 milliards de FCfa entre les objectifs fixés dans le cadre du Pse et ce que révèle la Loi de finances 2015. «Nos documents révèlent que nous devrions être à 1 208 milliards de FCfa pour atteindre les objectifs du Pse pour 2015. Et selon la Loi de finances 2015, nous en serons à 962 milliards de FCfa. Ce qui fait un gap de plus de 200 milliards de FCfa, donc nous risquons de ne pas atteindre les objectifs du Pse pour 2015», fait remarquer le député libéral. «Pour ce qui est du déficit budgétaire dans le Pse, il est fixé à 288 milliards de FCfa, alors que dans la Loi de finances, nous avons remarqué un déficit budgétaire de 279 mil-

liards de FCfa. Au même moment, ils augmentent le niveau de la masse salariale de la Présidence de la République qui est de 7,2 milliards de FCfa, alors qu'en 2012, elle était de 4,3 milliards de FCfa. C'est autant d'incohérences qui nous permettent de dire que ce régime n'atteindra pas les objectifs fixés pour 2015 dans le cadre du Pse», soutient-il. Le débat sur l'affaire Arcelor Mittal est aussi revenu dans l'intervention de Modou Diagne. Il trouve que c'est une forte nébulosité avec des déclarations

contradictoires de la part des membres d'un seul gouvernement. «Avec l'affaire Arcelor Mittal, nous pensions pouvoir, au moins, avoir 450 milliards de FCfa ou 250 millions de dollars. Mais, on nous a parlé de 150 millions de dollars plus 50 millions de dollars pour l'étude, ce qui ferait 200 millions de dollars. Le coût des études est exorbitant, mais ce qu'on ne comprend pas, c'est où sont passés les 5 milliards de FCfa restants», se demande-t-il. Des arguments que son collègue Moustapha Dialkhate juge dérisoires. Pour ce dernier, «ce budget permettra de redresser notre pays après 12 ans de désordre économique, de vagabondage et d'indivisme budgétaire».



ses communes, elles ont subi une hausse de 21,443 milliards de FCfa. C'est ainsi que le projet de budget des dépenses communes est arrêté, pour l'année 2015, à la somme de 298 milliards 494 millions 70 mille 117 FCfa, contre 319,937 milliards FCfa en 2014, soit une baisse de 21,443 milliards de FCfa en valeur absolue et 6,7% en valeur relative.

EL HADJI FALLOU FAYE

Baisse de 4,6 milliards de FCfa du Budget du ministère de l'Economie

Le projet de budget 2015 du ministère de l'Economie, des Finances et du Plan est arrêté à 162 milliards 532 millions 833 mille 980 FCfa, contre 167,158 milliards de FCfa en 2014, soit une baisse de 4,626 milliards de FCfa en valeur absolue et 2,77% en valeur relative. Pour ce qui est des dépen-

LOI DE FINANCES 2015 Le budget gonfle de 137 milliards FCfa par rapport à 2014

Les députés ont examiné et adopté le projet de loi n°20/2014 portant Loi de finances pour l'année 2015. Ledit projet de loi est arrêté en équilibre à 2869,032 milliards de FCfa contre 2732,020 milliards de FCfa dans la Loi de finances initiale pour 2014, soit une hausse de 137,012 milliards de FCfa en valeur absolue et 5,02% en valeur relative. Les ressources de la Loi de finances initiale pour 2015 sont composées de ressources du budget et les recettes des comptes spéciaux du Trésor. Pour les ressources du budget général, elles sont projetées à 2776,782 milliards de FCfa contre 2646,410 milliards de FCfa en 2014, soit une hausse de 130,372 milliards de FCfa en valeur absolue et 4,93% en valeur relative. Quant aux recettes des comptes spéciaux du Trésor, elles sont attendues à 92,250 milliards de FCfa contre 85,610 milliards de FCfa en 2014, soit une progression nette de 6,640 milliards de FCfa en valeur absolue et 7,76% en valeur relative.

SITUATION ECONOMIQUE Amadou Bâ vise un Pib de 4,5% basé sur l'agriculture

D'après le ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, Amadou Bâ, les résultats macroéconomiques enregistrés au cours des 10 premiers mois de l'année sont satisfaisants. Les indicateurs conjoncturels montrent une certaine accélération de l'activité économique, tandis que, l'inflation reste relativement faible (le taux d'inflation annuel est ressorti à -0,8% à fin octobre). Pour ce qui est du taux de croissance du Produit intérieur brut (PIB), il est passé de 4,3% (contre l'objectif initial de 4,5%) pour tenir compte de l'impact de la sécheresse sur les cultures de l'élevage, et devrait très sensiblement s'améliorer à la fin des prochains résultats de la campagne agricole 2014-2015. Pour ce qui est de la production agricole, elle a connu une hausse de la valeur ajoutée de 2,1% en valeur absolue et 3,1% en valeur relative, notamment par les bovins (+28%), de sorgho (+13%) et de riz (+9%).

PROGRAMME TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS PUBLICS (PTIP) 2015-2017 Les grandes masses du budget 2015

Le budget 2015 d'un montant de 2869,032 milliards de FCfa a connu une augmentation de 183,172 milliards de FCfa, soit 6,8% en valeur relative par rapport à 2014. Pour ce qui est des recettes internes, elles sont évaluées à 1858,95 milliards de FCfa contre 1740,91 milliards de FCfa en 2014, soit un accroissement de 118,04 milliards de FCfa en valeur absolue et de 6,8% en valeur relative. Ces recettes internes vont financer les 65% du budget 2015 et les 75% restants sont constitués d'appuis financiers de la communauté internationale, dont respectivement 15% et 20% d'emprunts extérieurs. La stratégie d'investissement du Ptip 2015-2017 est arrêtée à 2776,782 milliards de FCfa, contre 2646,410 milliards de FCfa en 2014, soit une augmentation de 29,286 milliards de FCfa en valeur absolue et 3,1% en valeur relative. Cette augmentation est due au financement du Plan Sénégal émergent.